



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question écrite n° 75866

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville de lui fournir les précisions suivantes concernant les dépenses de communication de son département ministériel pour chacune des années 2008 et 2009 : nombre de personnes chargées de la communication, en distinguant celles qui appartiennent au cabinet (y compris dans les fonctions support) et celles qui ont une fonction au sein du ministère et coût global de ce personnel ; montant global des dépenses de communication en distinguant les campagnes de valorisation des actions ministérielles, en précisant le sujet et le coût de chaque campagne, les sondages commandés en précisant le sujet, le montant de chaque sondage ainsi que l'organisme bénéficiaire, le coût de fonctionnement et de maintenance du site Internet, les achats et abonnements de presse à usage du ministre et de son cabinet, les actions événementielles (par exemples participations à des salons ou des colloques) en précisant pour chacune le lieu, le sujet et le coût, les frais de réalisation et d'impression (brochures, revues, documents d'information) et les autres dépenses.

Texte de la réponse

En 2008 et 2009, le secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV) a assuré la communication du ministère chargé de la politique de la ville, alors porté par le secrétariat d'État à la ville. En 2009, les principales actions développées ont été les suivantes : refonte du site internet : www.ville.gouv.fr (regroupement des sites : www.ville.gouv.fr et [espoir-banlieues](http://espoir-banlieues.fr)) ; conception, réalisation et lancement du magazine trimestriel Ensemble la Ville ; organisation du deuxième forum « Espoir banlieues », à Dreux (1 000 participants) ; édition d'ouvrages pédagogiques. La mission communication du SG-CIV regroupe 3,5 équivalents temps plein (ETP). Ces agents sont rémunérés sur le programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales ». L'enveloppe budgétaire du SG-CIV en matière de communication pour les années 2008 et 2009 s'est réparti comme suit :

ACTIONS DE COMMUNICATION	2008 (en euros)	2009 (en euros)
Édition (magazines, brochures...)	372 688	288 603
Communication multimédia (Internet, réseaux sociaux...)	41 020	54 687
Prestations de communication (conseil, création graphique, études, sondages, veille...)	360 779	230 427
Organisation d'événements ou manifestations (salons, colloques, expositions...)	303 208	83 942
Total	1 077 696	657 659

Ce budget est imputé sur le programme 147 « Politique de la Ville », il intègre les dépenses de communication

du Conseil national des villes (CNV).

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75866

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3864

Réponse publiée le : 15 mars 2011, page 2563